

OBSERVATOIRE REGIONAL ÉNERGIE BIOMASSE ET GAZ À EFFET DE SERRE

OBSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES, FORESTIERS ET URBAINS

NOTE MÉTHODOLOGIQUE VERSION N°1 – Juin 2024

NOTE – SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE

SUIVI DES INSTALLATIONS SOLAIRES

PHOTOVOLTAÏQUES MAJEURES EN

NOUVELLE-AQUITAINE

SOMMAIRE

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

MÉTHODOLOGIE

Ce document est élaboré par l'AREC et le GIP ATGeRi dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre de Nouvelle-Aquitaine (OREGES) et de l'Observatoire des espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbains (NAFU).



SYNTHESE DES INFORMATIONS

DONNEES D'ENTREE/SORTIE

TYPE	NOM	FREQUENCE D'ACTUALISATION	ECHELLE GEOGRAPHIQUE
ENTREE	Référentiel régional d'occupation du sol en Nouvelle-Aquitaine (OCS régionale)	Tous les 5-6 ans	GRANULARITE : points d'intérêt (îlots d'occupation du sol, installation), commune, département ETENDUE : région (Nouvelle-Aquitaine) ou spécifique (département etc.)
	Registre national des installations de production et de stockage d'électricité (ODRE)	Trimestriel	
	Transmission directe des listings d'installations photovoltaïques par les gestionnaires de réseaux (SOREGIES/GEREDIS/Enedis)	Trimestriel	
SORTIE	Suivi des installations solaires photovoltaïques majeures en Nouvelle-Aquitaine	Annuel (avec les données du 31.12 de l'année N-1)	

VALORISATION DE L'INFORMATION

- Site de datavisualisation de l'OREGES AREC Nouvelle-Aquitaine
- Observatoire NAFU (site internet) + plateforme PIGMA (catalogue de données)
- Groupe de Travail dédié au suivi des installations photovoltaïques en Nouvelle-Aquitaine (partage des données avec les participants)

METHODOLOGIE

Un travail collaboratif entre les observatoires OREGES et NAFU a débuté courant 2022. Il est basé sur les outils et suivis déjà présents dans chaque observatoire et permet l'identification, la localisation et la caractérisation des installations solaires photovoltaïques en Nouvelle-Aquitaine.

Une nouvelle base de données a ainsi été produite en croisant les informations relatives aux installations photovoltaïques disponibles au sein des deux observatoires. Elle assure un suivi quasi exhaustif¹ des installations solaires photovoltaïques majeures (supérieures à 1 mégawatt).

Ce travail fait l'objet d'une méthodologie évolutive, fruit des nombreux échanges effectués au sein d'un groupe de travail incluant un ensemble de partenaires majeurs dans le suivi de la filière à l'échelle régionale (ADEME, Région, DREAL, RTE et Enedis) ainsi qu'au cours de réunions bilatérales avec des acteurs locaux (agences locales, DDT-M, etc.).

¹ les sites en autoconsommation n'étant pas référencés dans les différentes bases de données

La base de données peut donc s'enrichir en fonction notamment des travaux du groupe de travail, des nouvelles bases de données disponibles ou des différentes directives/lois.

DONNEES/INDICATEURS PRODUIT.E.S

Une couche géographique identifie les installations solaires photovoltaïques majeures (supérieures à 1 mégawatt) et recense les informations permettant de les caractériser : typologie d'installation, surface, localisation, production, puissance, date raccordement etc.

Pour plus d'information, consultez l'Annexe de ce document intitulé « **Note méthodologique détaillée** ».

METHODOLOGIE

DISPONIBILITE DES DONNEES ET HISTORIQUE

La base de données créée permet d'identifier des installations solaires photovoltaïques par typologie sur l'ensemble du parc existant en Nouvelle-Aquitaine depuis le début de la filière. A noter que les premières installations photovoltaïques majeures en Nouvelle-Aquitaine ont été mises en service en 2009.

DONNEE(S) D'ENTREE MOBILISE(ES)

Le suivi est effectué à partir :

- 1- des données à l'installation fournies par les gestionnaires de réseaux via le registre national des installations de stockage et de production d'électricité ou par transmission directe, consolidées par l'OREGES,
- 2- des données d'Occupation du Sol régionale produite par photo-interprétation dans la cadre de l'Observatoire NAFU. Ces données sont complétées par photo-interprétation des images photo-aériennes récentes et des images satellites SPOT ce qui permet de géolocaliser les nouvelles installations accordées chaque année.

FREQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNEES

La mise à jour est annuelle. Chaque début de second semestre, les données de l'année N-1 sont mises à disposition via la visionneuse PIGMA.

EXPLOITATION ET PRODUCTION DES INFORMATIONS

Conjointement au travail de suivi et de production/consolidation d'indicateurs pour les filières renouvelables en région réalisé par l'OREGES, l'identification et le suivi des installations solaires photovoltaïques par typologie est effectué chaque année pour le millésime N-1. Ce suivi se veut le plus exhaustif possible sur l'ensemble des installations d'une puissance installée supérieure à 1 MWc.

Ce travail de suivi a nécessité en amont une identification des installations photovoltaïques en service par typologie sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. L'identification se fait en joignant les informations à l'installation détenues du côté de l'OREGES (base de données « métier ») :

- Commune d'implantation de l'installation
- Date de raccordement et de mise en service de l'installation
- Libellé de l'installation (information non exhaustive sur l'ensemble du parc)
- Gestionnaire de réseau
- Puissance installée (en kW)
- Production annuelle réelle (en MWh)

Ainsi que celles disponibles à partir des outils travaillés du côté de l'Observatoire NAFU (OCS régionale et travaux de photo-interprétation) :

- Coordonnées géographiques précise de l'installation
- Surface d'implantation de l'installation² (en m² et en ha)
- Typologie de l'installation³ (estimé dans le cadre de ce travail)

Les informations entre les différentes données d'entrée ne permettent pas systématiquement des jointures parfaites (un site dans la base OREGES peut correspondre à plusieurs polygones de l'OCS et inversement, par ailleurs, les sites peuvent chevaucher plusieurs communes, etc.). Afin de tracer ces cas spécifiques, un suivi particulier a été effectué, il permet d'explicitier le type de jointure réalisé entre les deux bases pour chaque site référencé. Le nombre de communes intersectées par un site est également renseigné. L'ensemble de ces informations est détaillé dans l'Annexe de ce document « **Note méthodologique détaillée** ».

En parallèle, un travail de fiabilisation à partir des données des acteurs de la filière (locaux à régionaux) est effectué au fil de l'eau. Le travail de suivi, lui, s'effectue chaque année, à chaque consolidation par l'OREGES des données d'installation et de production de la filière.

VALORISATION

Une cartographie sur l'évolution des implantations des parcs solaires photovoltaïques au sol est disponible sur le site de [l'Observatoire NAFU](#), celle-ci est actualisée chaque année.

Une cartographie dynamique sur les installations majeures (supérieures à 250 kWc) est disponible sur le site de datavisualisation de [l'OREGES](#), sur laquelle sont présentes les informations (typologie, surface et puissance) des installations supérieures à 1 MWc localisés au sol.

² Désigne la surface totale sur laquelle est implantée l'installation (espaces inter-rangées, transformateurs, etc. compris).

³ La nomenclature utilisée n'est pas figée et peut évoluer en fonction de l'évolution du cadre réglementaire concernant ce sujet. La typologie à ce jour est la suivante : au sol, ombrière, toiture, exploitation agricole (serres, hangars agricoles, bâtiments d'élevage) et autres (installations hybrides ou spécifiques qui ne pouvaient entrer dans aucune des autres typologies (flottant etc.)).

PRECAUTIONS D'USAGE :

Ce dispositif couvre la majorité des installations indiquées (supérieur à 1 MWc, hors autoconsommation), mais son exhaustivité dépend de l'exhaustivité des données d'entrée (surtout les données des installations de production et de stockage d'électricité de la Nouvelle-Aquitaine annuelle).

Concernant l'information sur la surface occupée par installation, pour les installation su sol il s'agit du contour de l'installation (espaces inter-rangées et espaces associés compris) identifié par photo-interprétation (identique à la méthode de production de l'OCS régionale). Attention, cette information n'est pas à confondre avec la surface des panneaux. Pour les autres types d'installation (toiture, ombrière etc.) il s'agit également des contours de l'installation identifiés par photo-interprétation qu'il ne faut pas confondre avec la surface des panneaux.

Localement, il peut arriver que certaines installations n'apparaissent pas dans la base de suivi, car elles ne se trouvent pas dans les données d'entrée utilisées (cas des sites en autoconsommation par exemple).

Si vous avez des questions sur les données, la méthode ou si vous souhaitez porter à connaissance un projet existant que vous ne trouvez pas dans la base de données, vous pouvez contacter l'équipe de l'Observatoire NAFU (observatoire-nafu@gipatgeri.fr) ou de l'OREGES (info@arec-na.com).